



## Verification des statuts

-----  
Par HV18

Quelqu'un sur ce forum serait en mesure d'effectuer une relecture de mes statuts avant leur dépôt ? Ou de m'orienter un organisme gratuit vers qui me tourner ?

Je sais qu'un accompagnement par un avocat ou un expert comptable serait préférable, je n'en ai malheureusement pas les moyens.

Merci d'avance pour vos réponses.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour à vous aussi.

Renseignez vous directement auprès de votre CCI, ou encore d'associations d'aide à la création d'entreprises.

-----  
Par HV18

Je vous remercie pour votre réponse